

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N° 2838.

Dossier concernant Deux tableaux
(une guirlande de fleurs par Van Utrecht
et peinture allemande du XVII^e siècle)
offerts en vente par M^r Léon Gaucher

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

~~Un dossier orange no 3044 et 3045~~

Le dossier archivé no 2838 a été reconstitué
ce jour. Les documents qui se trouvaient dans
le dossier orange no 3044 et 3045 y ont été
remplacés par des photocopies.

St. V. K. 19.05.1996.

2032
M^r Léon Gaucher - tabl. de Van Utrecht et tabl. allemand du 16^e siècle.

J. BUESO

RESTAURATION & EXPANSION DE TAPIS

ANCIENS & MODERNES

RUE DE LIGNE 2 ET 4 BRUXELLES

Bruxelles, le 3 oct 1901

Messieurs les Présidents et Membres de la Commission
directrice des Musées royaux de Belgique Doivent

13. n^{os} 476^A X 477. Van Utrecht - Orfèvre.

"Guirlande de fruits: C. H 0.56 X L 0.85.

Fixé, mastiqué, nettoyé, pointillé et verni. --- / 50.00

frs 50.00.

Je dis: Cinquante francs.

L. Lucien

Pour la Commission directrice

Le secrétaire, Le Président
Emile Van der ...
D. Jéty

Paris 29 Janvier 1838

MINISTRE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2838

Monsieur M. Stieven,

Vais les signifier
grace demandée à votre
lettre d'hier. Ayez la
bonté de me dire si elles
vous ont bien parvenues.
Je croyais avoir le
plaisir d'aller vous
voir la semaine dernière
et vous salue de tout
mon cœur en chef-
d'œuvre sans voir de
moins demander à
son avertissement mais me
rechercher en a décidé
autrement, j'en ai été
un peu coupé au pied
droit et me cloue l'opinion
lunatique. J'en ai encore
peut-être deux ou trois jours
à venir s'il faut en

Croix de la République.

J'ai, en vos cœurs, toute
l'assurance en excellent
santé ainsi que toute votre
famille & vous-même, ainsi
horrible temps en ici. Il neige
à jet continu.

Si vous le voulez, j'ai
à vous, avec les officiers
de la République.

Vous savez bien, ainsi
devenue, ainsi et
a été vendue de Catalogne
flamand de la grande
Dumelle, et que vous
êtes la République
Muni d'arrêter.

*1.° Remerciement de faits, par ch. Van Utrecht
2.° Le mariage de la Niège - peint par allemand. Dr. Abstein.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2838

Brux. 28 Janvier 1888.

M^{re} Lion Ganchez
41, rue Laffitte
Paris.

Nous avons l'honneur de vous
informer que nous sommes autorisés
par le Gouvernement à agréer
au prix global de dix mille francs
les deux tableaux dont la reprise
vous a été proposée par votre
lettre du 17 de ce mois, à savoir:

Vous trouverez jointes à
la présent les formules des
faits que nous vous prions
de vouloir bien nous faire
parvenir pour la liquidation
de la somme susmentionnée.

Un tel agr. est l'obj. de
notre C^{re} très int.

La C^{re} Dir.
Le Secrétaire
D^l

Monsieur M^r Es. Fichet, Vice-Prés. de la C^o Dir^e
des Musées roy. de P. & de S. de Belgique
à leur front

Et M^r Léon Gauchez, Directeur des
Paris, rue Saffre, N^o 41, d'entrepont

Il a été convenu :

M^r Léon Gauchez cède aux dits clients
pour la somme globale de deux mille francs
(Fr 2000.-) les deux tableaux suivants :

1^o Une grande toile de feuilles, peinte sur
toile par Charles Van Utrecht, mes-
-urements $6\frac{1}{2}$ Centim. de hauteur sur
 $87\frac{1}{2}$ cent. de large.

2^o Un tableau représentant : le Mariage de
la Vierge, peinture sur bois, du XVI^e
siècle, mesurement 79 cent. de hauteur
sur 59 centimètres de largeur.

Le paiement du prix d'achat de
ces deux tableaux sera effectué à
Paris.

Fait en double à Paris, le 24
Décembre 1887.

Le Vice-Président

Le Second Contractant

Simple Exp.

Le sousigné et élu qui lui
est dû par les dits musées de P.
et de S. de Belgique la somme
de deux mille francs (Fr 2000.-)
en paiement du prix des deux
tableaux (une grande toile de feuilles
par Ch. Van Utrecht et le
Mariage de la Vierge, peinture
attenuée du XVI^e siècle) dont
le montant aux dits clients a été
arrêté suivant convention en
date de ce jour.

Paris, le 24 Dec 1887.

En triple exp.

MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS
—
ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 2247

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.



Bruelles, le 26 Janvier 1888.

ven n 28

Cres-urgente

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que vous êtes autorisés à acquérir de M. Gauchez pour la somme globale de dix mille francs, les deux tableaux suivants pour les collections de l'Etat: 1^o Le mariage de la Vierge, de l'école allemande, 2^o une guirlande de fruits, par Adrien van Utrecht.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. G. M...

A la Commission directrice
des musées de peinture et de sculpture
de l'Etat

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

2838

Brux. 19 Janvier 1888

à M^{re} le Ministre des
Agricultures. &c

Nous vous prions de
vouloir bien nous associer
à acquiescer de M^{re} L. Gauchez,
pour la somme de 1000 francs
de Dix mille francs, les
deux tableaux suivants :

- 1^o Le mariage de la Vierge.
— beau spécimen de l'École
Allemande du 16^e Siècle.
- 2^o Une jeune fille de fronton,
par Adriaen Pauw Utrecht.

Ces deux œuvres, pro-
posées à des conditions
exceptionnellement avan-
-tageuses, sont fort inté-
-ressantes, d'une très belle
qualité et d'une conser-
-vation irréprochable.

La Commission n'a donc
par hésité, M. le Ministre,
à en accorder l'achat,
Sauf votre approbation
et elle s'est engagée vis-
-à-vis du possesseur de
ces ouvrages à solliciter
de votre obligation une
solution immédiate.

Nous avons en conséquence
l'honneur de vous exprimer
le désir de ~~vous~~ connaître
votre décision dans le plus
bref délai possible et
de vous prier, M. le Ministre,
d'agr.

Le Vice-Président

Le Secrétaire
H

L. L. L. L.
L. L. L. L.

van Utrecht, signée
 en son nom le 17^{me} jour
 Le bas de la suite à
 droite; l'autre, le
 mariage de la Vierge
 que le propriétaire prend
 pour une œuvre finie.
 Une flamande et que
 je regarde comme un
 des plus beaux et des
 plus intéressants
 spécimens de la célèbre
 école d'Ansbury. J'ignore
 ce qu'a coûté le premier
 tableau, mais je puis
 garantir que le second
 a été payé, il y a plusieurs
 années, quinze mille
 francs. J'ai écrit à
 obtenir ces deux tableaux
 mais n'y ai point réussi.
 J'ignore si on reviendrait
 sur ce refus, mais j'ai espéré
 au moins être au moins
 en possession.
 Enfin, mon cher ami, j'ai
 mon respect à offrir au
 et j'espère que vous
 et j'espère que vous

Paris 17 Janvier 1838
 M^{me} Charlotte Fédès

MUSÉES ROYAUX
 DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
 DE BELGIQUE
 N^o 2838

Le carton de ce
 en un état qui plus
 que jamais la poste
 en l'absence, et
 elle sont innumé-
 -bles; j'en ai une
 centaine et une seule
 l'opposé de la date
 du 4! De la sans
 doute aussi le
 retour de ce
 me signalez.
 Je suis sûr de
 de votre part de

que je ne pourrais me
mettre en route sans
quelques indépendance. D'un
autre côté le proprié-
taire est tout jésuite?
On réalisera les deux
tableaux qu'il m'a
remis pour commencer.
Je fais en conséquence
partir un domestique
Pierre Desobry avec la
caisse d'aujourd'hui.
Il arrivera à 2 heures
en gare et ira droit
au Musée remettre
caisse et clef et
demandera à quelle
heure il devra se
représenter pour
avoir la décision de

la commission, car il
faut qu'il revienne au
moins six, avec des
sans les tableaux, pour
le train de six heures
et demie. Je n'aurais
donc peut-être rien
fait, mais les Musées
devraient bien donner
des instructions en
conséquence.

Je suis parvenu à
obtenir l'affaire à
conditions exceptionnelles.
L'un avant l'autre.
Il faut dix mille francs
de deux tableaux, l'un
et l'autre de très belle
qualité et d'authenticité
irréprochable. L'un
est une Guirlande de
juive par Adrien